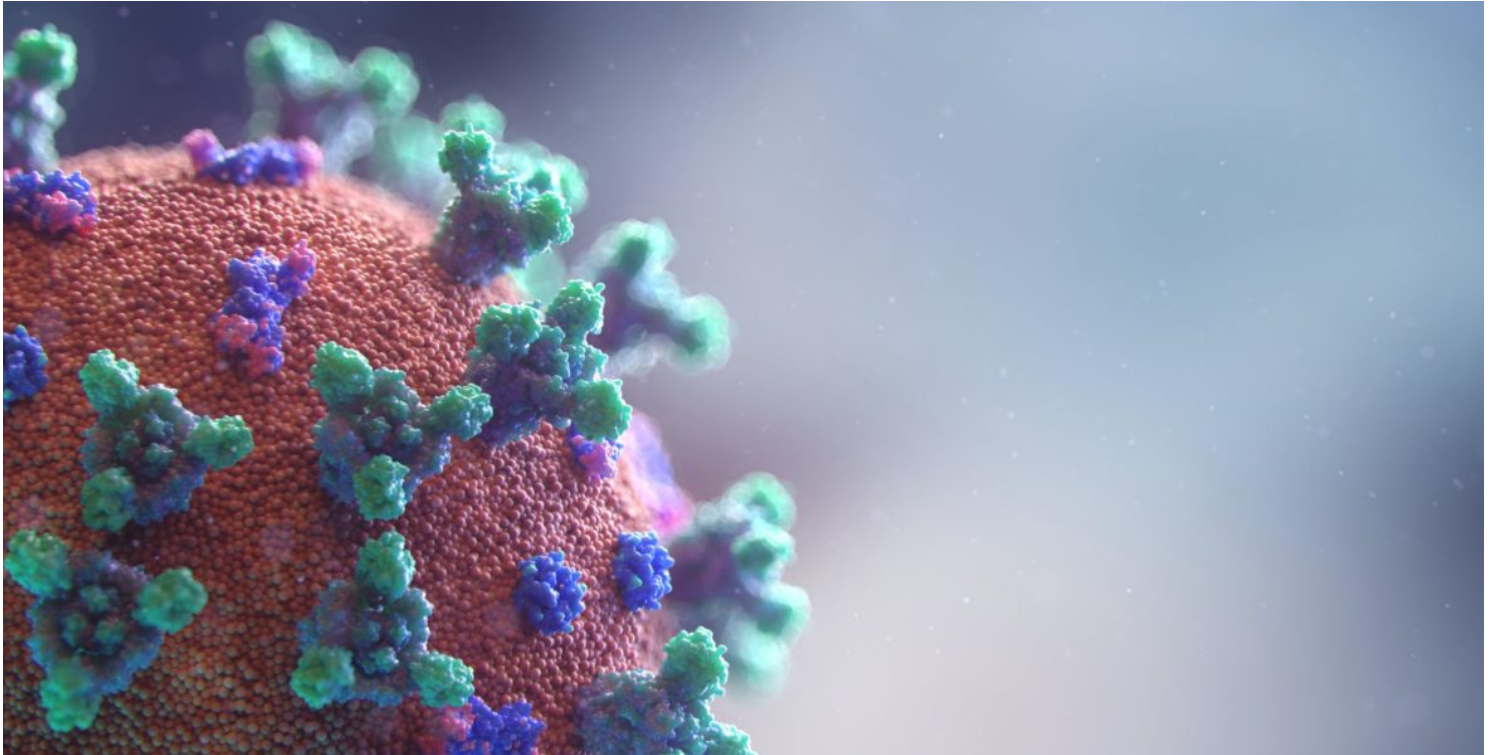


Covid-19 : memento des restrictions au Luxembourg, Allemagne, Belgique et France à partir du 2 novembre

Couvre-feu, reconfinement, confinement partiel. Quelles sont les mesures pour quels pays ? Quelles sont les durées ? On fait le point.

Publié par [Chrystelle Thévenot](#) le 02/11/2020 | 3.151 vues

13 PARTAGES



(Informations du 26 octobre au 2 novembre 2020)

✓ Au Luxembourg

Selon les chiffres communiqués (1er novembre 2020), le Luxembourg a enregistré 3 nouveaux décès en 24h. Le nombre total de personnes décédées depuis le début de l'épidémie est de 160.

849 nouveaux cas ont été répertoriés sur 13 515 tests effectués au total.

A l'hôpital, 168 patients Covid-10 ont été pris en charge, dont 27 en soins intensifs.

Le gouvernement a souhaité rappeler les règles dans le domaine de la restauration.

- les clients ne sont servis qu'à des places assises ;
- 4 personnes par table au maximum sauf s'il s'agit de personnes d'un même foyer ;
- distance d'au moins 1,5 mètres entre chaque table, sinon une barrière ou une séparation doit être placée ;
- le port du masque est obligatoire pour le client lorsqu'il n'est pas assis à table ;
- fermeture des établissements au plus tard à 23h sans dérogation possible.

Quelle est la durée ?

Le couvre-feu est imposé entre 23h et 6h jusqu'au 30 novembre 2020.

Les nouvelles mesures seront applicables jusqu'au 31 décembre 2020.

Lire [Le couvre-feu au Luxembourg commence ce vendredi](#)

Lire [Sommet européen : le premier Ministre a rappelé l'importance du travail des frontaliers](#)

✓ En France

Le premier Ministre, Jean Castex, a précisé qu'à partir de mardi 3 novembre 2020 les produits qui ne pourront être vendus dans les commerces de proximité (fleurs, livres...) ne pourront pas non plus l'être dans les grandes surfaces.

Un confinement ira-t-il au-delà de Noël ? *“Nous avons une première échéance dans un peu moins de quinze jours où on fera le point de la situation. À ce moment-là, nos établissements de santé seront dans une situation extrêmement difficile. Je dis à nos concitoyens ‘mieux vous respecterez les règles plus vite nous pourrons en sortir’. Mais nous devons gérer dans la durée“. Et d'évoquer l'échéance du 1er décembre, “fixée comme la fin de ce confinement s'il a fait ses effets.”*

Quelle est la durée ?

Le confinement est prévu pour quatre semaines, jusqu'au 1er décembre 2020.

Lire [Reconfinement : 3 attestations de sorties différentes pour la France](#)

Lire [Reconfinement de la France à partir de vendredi jusqu'au 1er décembre](#)

Lire [Français et belges, quelles attestations pour aller travailler ?](#)

✓ En Allemagne

L'Allemagne impose de nouvelles restrictions face à la propagation de la pandémie. Elles prévoient la fermeture pendant un mois au moins de tous une série d'établissements, dans la gastronomie, les loisirs, le sport et la culture.

Quelle est la durée ?

Un mois du 2 au 30 novembre 2020.

Lire [Covid-19 : l'Allemagne se reconfine partiellement du 2 au 30 novembre](#)

✓ En Belgique

Après l'instauration d'un couvre-feu généralisé et la fermeture des bars et des restaurants, puis celle des cinémas, des théâtres et des musées, le pays a décidé de mettre en place un reconfinement et, ce, dès le lundi 2 novembre 2020.

Quelle est la durée ?

Il devrait durer 6 semaines et ainsi s'étendre jusqu'au 13 décembre 2020 : "*Ce sont les mesures de la dernière chance*" a ainsi déclaré le Premier ministre belge Alexander de Croo.

Lire [La Belgique annonce le reconfinement !](#)